

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23- 0023203

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 13198 Société :

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : KASBAOUT

Adam

Date de naissance :

20/08/196

Adresse :

Tél. : 0707052117

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Nadia KHOUMMANE
GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE
119, Bd Moulay Idriss Ier,
3^e étage N° 5 - Casablanca

Date de consultation : 03/01/2024

Nom et prénom du malade : EL ASRANY Salma Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Crampes

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : KL

VOLET AD

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/01/24		CS +	200 DH	Dr Nadia KHOUMMANE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE 119, Bd Moulay Idriss 1er, 3ème étage N° 5 - Casablanca
		écho Montfermy	300 DH	300 DA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

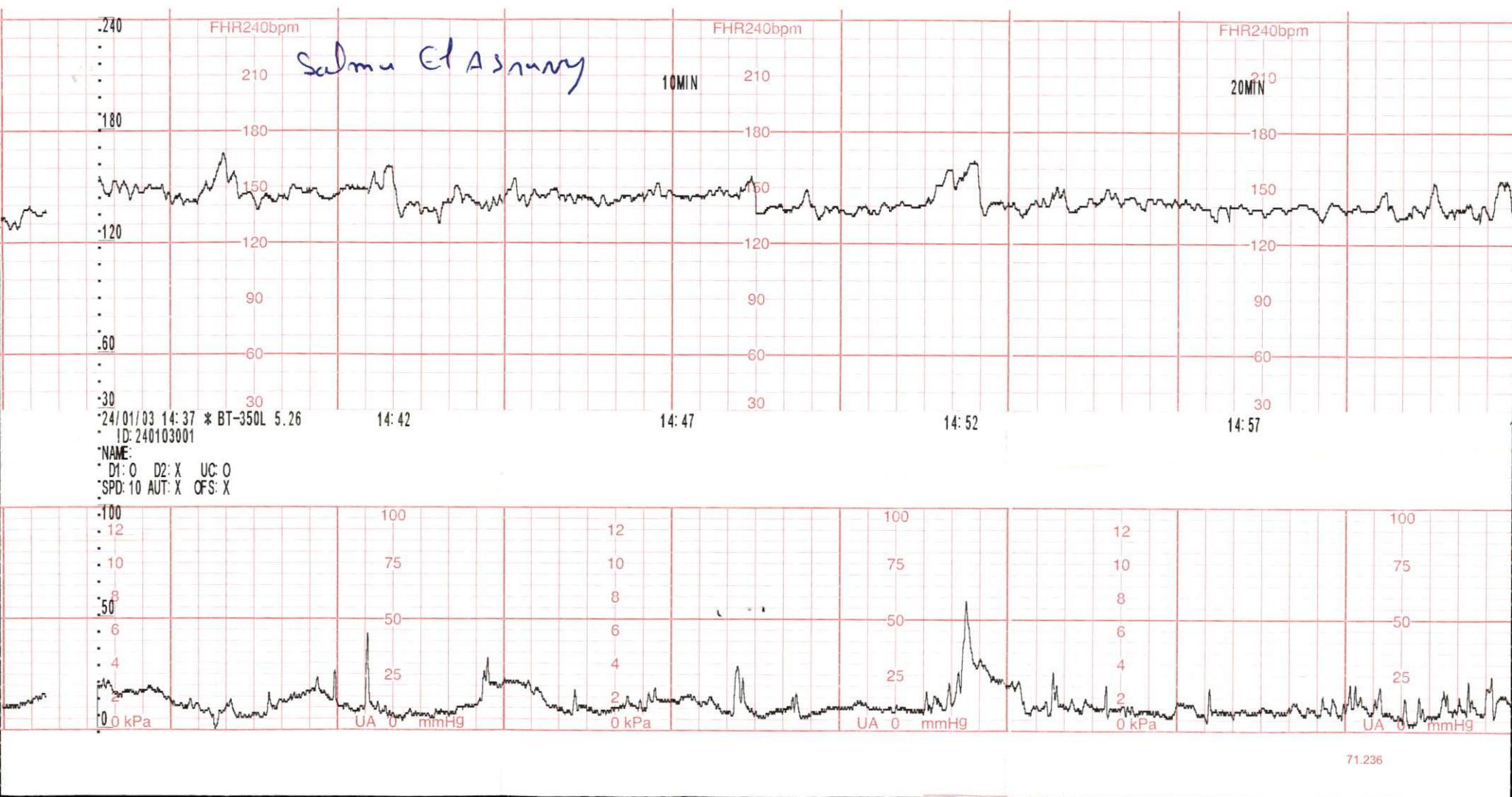
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A horizontal arrow labeled D-G points through the arches. Vertically aligned numbers 1 through 8 are placed next to each				



Dr.Nadia KHOUMMANE

Spécialiste en gynécologie obstétrique

- Suivi de grossesse - echo 3D/4D
- Accouchement
- Infertilité du couple
- Chirurgie gynécologique
- Cœlioscopie - hysteroscopie
- Maladies du sein



د.نادية خمان

أخصائية أمراض النساء والتوليد

- تبع الحمل-الفحص بالصدى 3D/4D
- التوليد
- عقم الزوجين
- جراحة الجهاز التناسلي-الجراحة بالتنظير الباطني
- منظار الرحم
- أمراض الثدي

conférence le 03/01/duo

Solome & Ascany

→ Facture:

- 200DH : consultation

- 300DH : échographie

- 200DH : monitoring

Dr. NADIA KHOUMMANE
GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE
119 boulevard Moulay Idriss
Casablanca

📞 06 36 10 35 85 ☎ 05 20 572 572 INPE : 061306353 📩 drkhoummane@gmail.com

📍 119 boulevard moulay idriss premier 3 eme étage numéro 5

Dr.Nadia KHOUMMANE

Spécialiste en gynécologie obstétrique

- Suivi de grossesse - echo 3D/4D
- Accouchement
- Infertilité du couple
- Chirurgie gynécologique
- Cœlioscopie - hysteroscopie
- Maladies du sein



Mme EL ASRANY SALMA

د.نادية خمان

أخصائية أمراض النساء و التوليد

- تتبع الحمل-الفحص بالصدى 3D/4D

- التوليد

- عقم الزوجين

- جراحة الجهاز التناسلي-الجراحة بالمنظار الباطني

- منظار الرحم

Casablanca Le : 03/01/2024

-Examen réalisé à l'aide d'un appareil voluson S8,sonde convexe multifréquence, mis en circulation en Février 2023.

-DDR : 21/04/ 2023

-Age gestationnel: 36 SA et 5 jours et 35 SA selon écho précoce

Compte rendu

-grossesse monofoetale évolutive

-Activité cardiaque : positive

-Biométrie :

*BIP: 87.5 mm, 50 ème percentile de 35 SA 2 jours

*PC: 316 mm, 50 ème percentile de 35 SA 3 jours

* CA: 309 mm, 50 ème percentile de 35 SA

*LF: 70.5 mm , 50 ème percentile de 36 SA

*EPF : 2657 grammes + 10% du poids.

-Organes génitaux externes : phénotype XX, d'aspect habituel.

-Liquide amniotique en quantité normale.

-Placenta antérieur et fundique.

-Cordon ombilical avec 2 artères et une veine.

- Doppler ombilical: RI= 0.6

-Annexes maternelles droite & gauche : sans anomalies

Conclusion :

-Grossesse mono-fœtale évolutive de 35 SA

-Biométrie correspondant à l'âge gestationnel.

-Placenta normalement inséré.

📞 06 36 10 35 85 ☎ 05 20 572 572 INPE : 061306353 📩 drkhoummane@gmail.com

📍 119 boulevard moulay idriss premier 3 eme étage numéro 5